



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition du 8 juin 2021
Rectorat



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION DU 8 JUIN 2021

RECTORAT DE NANCY-METZ

Arrêté n°2021/05 du 25 mai 2021 modifiant l'arrêté n°2020/14 portant délégation de signature dans le domaine non financier.



**ARRETE n°2021/05 MODIFIANT L'ARRETE N°2020/14
Portant délégation de signature dans le domaine non financier.**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST
LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

VU l'arrêté n°2020/14 du 03 septembre 2020 portant délégation de signature dans le domaine non financier ;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2021 nommant et classant monsieur Antoine KAZAN, personnel de direction de classe normale, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chef de la division des examens et concours au rectorat de l'académie de Nancy-Metz, à compter du 1er mai 2021 ;

A R R E T E

Article 1 :

L'arrêté n°2020/14 du 03 septembre 2020 portant délégation de signature dans le domaine non financier est ainsi modifié ;

- Dans les visas :

- La référence suivante est ajoutée :

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2021 nommant et classant monsieur Antoine KAZAN, personnel de direction de classe normale, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chef de la division des examens et concours au rectorat de l'académie de Nancy-Metz, à compter du 1er mai 2021 ;

Article 2 :

L'article 3 de l'arrêté n°2020/14 du 03 septembre 2020 susmentionné, est modifié comme suit :

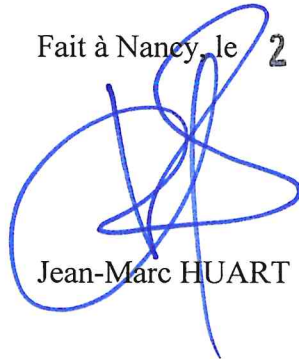
La référence suivante est ajoutée :

- M. Antoine KAZAN, chef de la division des examens et concours, (DEC) pour les actes relatifs aux examens et concours

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand EST.

Fait à Nancy, le 25 MAI 2021



Jean-Marc HUART